

L'ABELLE.

JOURNAL POLITIQUE,

COMMERCIAL & LITTÉRAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.

No. 159.

NOUVELLE-ORLÉANS, LUNDI, 30 MARS 1829.

Vol. II.

Conditions.—L'ABELLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Éditeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville de la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent six escalins pour la première fois, et trois escalins pour chaque insertion subséquente, pour chaque langue, payable d'avance, ou bien une piastre par carré, pour la première insertion, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, lorsqu'on ne voudrait payer qu'après la dernière publication.

ATTENDU que David B. Morgan s'est adressé à moi, demandant que deux obligations qu'il a souscrites comme caution, une le trente et un Mai mil-huit-cent-vingt, et l'autre le vingt-huitième jour de Février mil-huit-cent-vingt-un, conjointement avec Charles et Porter comme héritier de la paroisse de St. Thomas, soient levées et annulées.

Avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées, de déclarer par écrit au secrétaire de l'Etat, dans le délai de 90 jours, à dater de la publication du présent avis, les raisons pour lesquelles lesdites obligations et hypothèques ne seraient pas levées et annulées.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat en la ville de la Nouvelle-Orléans, le (c. e.) vingt-quatrième jour de Février, mil huit cent-vingt-neuf, et la cinquante-troisième année de l'Indépendance des États-Unis d'Amérique.

P. DERBIGNY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Par le gouverneur,
G. A. WAGGAMAN,
Secrétaire d'Etat.

TRESORERIE DE L'ETAT.
Nelle Orleaus, 23 Février 1829.

Le public est prévenu que la Collette des taxes d'Etat imposées sur la paroisse d'Orléans pour l'année 1828, commencera le 25 Mars prochain, conformément aux lois existantes.

24 fév. F. GARDNER, Trésorier.

SAVON—100 caisses Savon No. 1 de qualité supérieure, de la fabrique de Thomas Hyde et Co. en débarquement de brick America, venant de Boston, et à vendre par

STETSON & AVERY,
12 fév. Rue Royale, No. 67.

MIDON & CASSE—9 Barils Amalgam et 4 sacs Cassé, venant d'être débarqués de la golette Franklin, de St. Domingue, à vendre par

D. G. BORDUZAT & Co.
13 fév. No. 17, rue Royale.

CHARLES MAURIAN, Avocat, a transporté son étude dans l'appartement contigu au bureau de Messrs. Carlisle Pollock et Wm. Boswell, notaires, maison de M. Foucher, en coignure des rues de Chartres et Conti, où il s'appliquera sérieusement aux devoirs de sa profession.

Entreprendra en outre toute espèce de traductions Anglaises et Françaises. 18 fév.

LES Nos. 20, 9, 18, 10, sortis Samedi dernier, 24 du courant, au tirage de la Loterie de l'Eglise Catholique de St. Martin, ont fait gagner les lots suivants :

9 20 10 — 36000
18 10 — 1000
18 20 10 — 500
10 9 20 — 500

10. 18—Un grand nombre de lots de 50 piastres &c.

Tous ces lots ont été payés au Bureau du Directeur, à des particuliers de cette ville.

31 janv. J. B. FAGET.

AVIS AUX PLANTEURS.
Urban Plauché et Co.

Au coin des rues Baydraz et de la Nouvelle Levée, faubourg Ste. Marie, Messrs. Ruben Bush & Clark, offrent leurs services au public, pour le courtois, dans leurs branches. Ils ont en ce moment à vendre 250 Esclaves de choix, nouvellement arrivés de la Virginie.

Année, 36 chevaux de tir, à vendre ou à échanger pour du sucre. 10 fév.

Le sousigné offre à vendre les articles suivants : 34 caisses sucre blanc de la Havane ; 2 caisses café vert fin et gros grain, en débarquement de la goët. Humbert Bardines de Galice pressés, du brick Ocean.

SERAPHIN CUCULLU.
Le sousigné offre à vendre l'année une golette de 38 tonneaux 3-4 tonne et ces agrès et appareux, excellent et ne tirant que 5 pieds d'eau. Ladite golette est absolument pour les voyages de l'Amérique ou des Indes, de plus, deux Maisons situées dans une grande et une petite, la petite et une autre maison sur les bords de la mer.

Une jolie propriété à l'entrée du faubourg de St. Louis. Plusieurs négociations de pays, à talents.

JARRAU—Courtier.
RECHES received by the ship "Gottentown", from Gottentown, and sold by M. JAMBU.
No. 179 Chartres, opposé Jefferson.

AVIS.—Toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession de la frue Vve. Dreux sont priées de les présenter au sousigné, exécuteur testamentaire.

17 mars—A. DREUX.

Aux amateurs de beaux Chapeaux.
Les sousignés viennent de recevoir par le paquebot France, de New-York, un assortiment de superbe CHAPEAUX de différentes qualités qu'ils offrent à vendre avec une grande quantité de Bottes, Souliers et large fait, fin et commun.

27 fév. MATHIEU & PINTA,
Rue de la Levée entre Conti et Bienville, No. 46.

Reçu par le navire Crescent,
VENANT du Havre, et à vendre par Mmc. Vve. Dupas, en coignure des rues de Chartres et Toulouse.

Rosiers uniques et Napoléons, Ditto tricolores, Orangers nains, Fruits conservés en bouteilles, Sardines à l'huile et au beurre, Pâtés de lièvre, truffés.

30 Janvier—Vve. DUPAS.

A VENDRE.—Une très-belle Maison à étage avec toutes ses dépendances, située en coignure des rues Royale et Toulouse, connue pour être anciennement la propriété de Mr. Vt. Noité et occupée maintenant par Mr. Vignié. Cette maison est très-bien disposée pour un négociant ou un grand établissement, ayant de très-vastes magasins et salles. S'adresser pour la voir et les conditions à Mr. Z. B. Labranche, ou à Théodore Segond, rue Toulouse No. 85.

Si d'ici au 27 Mars prochain elle n'est pas vendue à l'amiable, elle sera vendue ledit jour, à midi précis, à l'encan, à la Bourse de New-York, par l'entremise de Fa. Dufflet. 25 fév.—3

ROUMAGE offre à vendre les articles suivants reçus par le Philetus du Havre.

3 balles Toile écarlate pour pantalon, ditto Courtin do. pour pantalon. S'importations antérieures.

800 boîtes Vin rouge de toutes qualités. 500 caisses dito et blanc ditto. 300 dito Potes.

Huile d'olive, fil de Rennes, fil à voile et à laine, Champagne mousseux, bichois, eau de Cologne, &c. &c. 27 fév.

LOTTERIE
DE L'EGLISE CATHOLIQUE DE BATON-ROUGE.

Sixième classe pour 1829. Le tirage aura lieu le mercredi 22 avril.

GROS LOTS.
8,000—3,000—2,500—2,000
1,600—1,140—6 de 800—6 de 400
6 de 100—133 de 50—690 de 10
& 607 de 5.

Contant ensemble \$10200
Prix des Billets.

Entiers, 5 piastres; demi, 2 50; quarts 1 75. Paquets de 9 billets, 45, garantis ne pas tirer moins de 20 piastres.

On pourra se procurer des billets à 4 piastres (prix du prospectus), jusqu'au 11 avril, en s'adressant au bureau des administrateurs, au coin des rues de Chartres et Bienville No. 63.

Le tirage de la Septième classe aura lieu le Samedi 16 Mai.

Celui de la Huitième classe le Samedi 6 Juin.

Celui de la Neuvième classe le Samedi 27 Juin.

J. VIGNAUD, L. VIDAL
Administrateurs.
20 mars.

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.
EST partie maronne le 14 courant, une négrite arabe, nommée Emily ou Emily, âgée d'environ 12 ans de la hauteur de 4 pieds 5 pouces anglais, complexion forte, elle parle pas le français; elle a la tête supérieure très-grosse, de gros yeux, le teint rougeâtre, le nez plat; elle a, en outre, une marque sur la joue droite. Elle était vêtue, lors de son départ, d'une robe blanche, une ceinture de cotonnade à raies rouges; la récompense ci-dessus sera donnée à celui qui l'amènera au sousigné, ou la fera mettre à la geôle.

Les capitaines de steam-boat sont priés de ne point la recevoir à leurs bords, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.

26 mars. Fr. POPULUS.

CHAPEAUX.
Le sousigné a reçu, par le dernier arrivage de New-York, un joli assortiment de CHAPEAUX, provenant d'une des premières fabriques du Nord, qu'il vendra à des prix très-modérés.

7 mars. B. DEBERGUE.

ORDRES GENERAUX.
Quartier Général à la Nouvelle-Orléans, le 21 Février 1829.

Les Brigadiers Généraux, commandant les différentes brigades de milices de cet Etat, ordonneront aux colonels ou officiers commandant les divers corps appartenant à leur brigade, de faire faire des rôles complets des différentes compagnies composant leurs régiments ou corps respectifs, mentionnant les noms de tous les habitants blancs de leur arrondissement depuis l'âge de 16 ans jusqu'à 45, et d'envoyer lesdits rôles (muster rolls) au quartier général, d'ici au 31 Mars prochain.

Les majors généraux commandant les trois divisions de milices de cet Etat sont chargés de veiller à l'exécution de cet ordre. Par ordre A. P. TUMAUD, Adj. Insp.-Gen.

TRAITES sur la Havane, à vendre par SERAPHIN CUCULLU. 12 fév.

MICROSCOPE SOLAIRE.
Perfectionné, de Rand.

Ce Microscope que l'on croit être supérieure à tout ce qui existe dans ce genre, sera exposé dans la salle de bal, à l'encoignure des rues d'Orléans et Bourbon, tous les jours que le temps sera clair, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures après-midi, jusqu'à la fin de cette semaine.

Soixante dix personnes ont même un plus grand nombre, peuvent voir ce spectacle en même temps.

Prix d'entrée—50 centes les enfants moitié prix. On peut se procurer des billets au principaux Hôtels et chez les Libraires, ainsi que dans les Cafés voisins de la Salle. 18 mars

Le Bureau du Directeur des **LOTTERIES** des Eglises Catholiques de St. Martinville et des Natchitoches est maintenant dans la maison neuve M. C. Conté, tout près du café de l'Encau.

4 mars. J. B. FAGET.

Le Tirage de la 5ème Classe de la Loterie DE L'EGLISE CATHOLIQUE de Saint Martinville, pour l'année 1829, aura lieu à la Nlle-Orléans, Mercredi, 15 d'Avril 1829.

18 mars. J. B. FAGET—Commissaire.

Le Tirage de la 5ème Classe de la Loterie DE L'EGLISE CATHOLIQUE des Natchitoches, aura lieu à la Nlle-Orléans, le Samedi 9 Mai 1829.

18 mars. J. B. FAGET—Commissaire.

UN caballero récemment llegado en esta ciudad que posee los idiomas Ingles, Frances, Espanol e Italiano y que ha sido empleado en el comercio y en la diplomacia, desearia colocarse en un establecimiento de comercio, ó servir de secretario á un caballero que pasara á otro punto de la America ó Europa.

Por informes particulares sirviese ocurrir al Redactor de este periódico. 18 marzo

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 9 Mars 1829.—Présent Honorabile James Pitot.

John Keller a été ordonné que la cession des créanciers soit acceptée au bénéfice de ses créanciers; et il est de plus ordonné qu'il réunisse lesdits créanciers au lieu de l'office de W. V. Lewis esq., notaire public, le 11 Avril (prochain) 1829, pour délibérer sur l'objet de la dite pétition, pendant et terme toutes poursuites contre sa personne ou ses propriétés, soit suspendues et il est de plus ordonné que Hilaire B. Cenas esq. soit nommé conseil pour représenter les créanciers absents.—Je certifie conforme l'extrait ci-dessus.

10 mars—2ps. Th. S. KENNEDY, Greffier.

AVIS—ATTENDU que Bathelme Montreuil a été à l'essai, au Peff de lever et d'annuler les hypothèques qu'il a consenties comme principal, en sa capacité d'entrepreneur public pour la ville et cité de la Nouvelle-Orléans, conjointement avec Mmc. Malette Mccarty, veuve de François Montreuil, le vingt sixième jour de Février 1829, sur les deux cinquièmes d'une habitation qui leur appartient, dans cette paroisse, à environ vingt toises au bas de la ville, et il me a été bordé, mesurant trois aises de face sur quarante de profondeur.

Avis est donné par le présent, à toutes personnes intéressées de déclarer, par écrit, au secrétaire de l'Etat, dans le délai de quatre-vingt dix jours, à dater de la dernière publication du présent, les raisons pour lesquelles lesdites obligations et hypothèques ne seraient pas levées et annulées.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le vingt septième jour de Février 1829.

P. DERBIGNY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Par le Gouverneur, GEORGE A. WAGGAMAN,
Secrétaire d'Etat.

AUX ARTS REUNIS.
LES graces ou dévoués de leurs plus beaux triomphes à des cheveux attemment arrangés; les cheveux de l'objet aimé, présente tous jours à l'ami, à l'époux sensible, de délicieux souvenirs. Particulièrement utile pour l'infirmité et multiplier ainsi ses jouissances.

A. RENOIR, graveur, docteur sur glace, dessinateur en cheveux &c. &c., fait sur ivoire, en cheveux et en perle, chiffres, fleurs, nœuds, sautoir-pleur, une, tombeau, et toute espèce d'algèbres, grave sur étampe pour marquer le linge, les ballets d'opéra, casses et barriques, fait sur verre doré, des boîtes bordures pour encadrement de tableaux, ainsi que de très-jolis enseignes; tresses en cheveux dans les plus nouveaux goûts, pour colier, bracelet, ordon de montre, bagues et boucles d'oreilles; fait des portraits de silhouette sur verre doré et toute espèce d'écriteaux sur papier, bois et ferblanc, pour vente et loué de maison, changement de domicile &c. &c. tous aux prix les plus modérés. On le trouve tous les jours, à la Bourse, de midi à trois heures.

29 mars.

A VENDRE.
Pour du comptant ou moyennant de bons billets, à 60 jours, deux drays, en bon état, dont un est entièrement neuf, et deux chevaux avec leur équipement. On offre de chacun de ces drays avec son attelage, 60 piastres par mois.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau de cette feuille. 28 février.

SUGAR—3000 lbs of prime Sugar on plantations above and below the city, for sale by J. GOURLAY & CO. 10 Jan

Ventes par le Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.
Robert Lewis contre Allison.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. J. Smith, juge-associé, j'exposerai en vente Vendredi 17 Avril prochain à midi, au café d'Hewlett, en coignure des rues St. Louis et Chartres, DEUX LOTS DE TERRE, savoir: Le lot No. 3 mesurant 51 pieds de face à la rue Apollon, sur 100 pieds de profondeur, et le lot No. 24, à 51 pieds de face à la rue Chartres et 100 pieds de profondeur.

18 mars. L. DAUNOY—Marshal.

Vente par le Marshal.
Le Maire, les Aldermen et habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Contre L'EMPLACEMENT No. deux, dans l'île No. trente-six, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes contre l'emplACEMENT No. sept, dans l'île No. trente-six, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes contre l'emplACEMENT No. cinq, dans l'île No. soixante-quatorze, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes contre l'emplACEMENT No. six, dans l'île No. soixante-quatorze, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes contre l'emplACEMENT No. sept, dans l'île No. soixante-quatorze, dont le propriétaire est inconnu.

Les memes contre l'emplACEMENT No. quatre, dans l'île No. quatre-vingt-cinq, faubourg Lacourse, dont le propriétaire est inconnu.

EN vertu de divers writs de fieri facias, à moi adressés, par l'hon. G. Prével, juge-associé de la Cour de Cité de la Nlle-Orléans, et ren dus contre les emplacements ci-dessus, j'exposerai en vente le Mardi septième jour d'Avril 1829, à midi, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, les emplacements ci-dessus désignés.

Cette vente étant la seconde et dernière, lesdits emplacements seront vendus au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert, d'un crédit de douze mois, avec cinq pour cent d'intérêt du jour de la vente, l'acquéreur donnant billet et sécurité sur la propriété vendue, jusqu'à parfait paiement, conformément à l'acte intitulé "acte pour amender les divers actes passés pour l'organisation des Cours de cet Etat et pour d'autres objets."

23 mars. L. DAUNOY, Marshal.

FIN que le Directeur puisse offrir au public pour la classe prochaine un prospectus brillant qui consistera en cent Gans Lors dignes d'être possédés, il doit nécessairement réduire le montant des petits lots, ce qui doit toujours avoir lieu dans les Loteries du Système de Pair ou Non, où les lots sont plus nombreux que les blancs.

Si l'on examine tout autre Loterie tirée différemment, dont le plan consiste en 10,000 billets, on verra que les blancs surpassent de 2,000 le nombre des lots gagnans, à savoir: 4000 lots gagnans et 6000 blancs, et ainsi de suite où les Loteries sont plus fortes; la dis que dans le prospectus suivant les Lots Gagnans surpassent de 800 le nombre des blancs, savoir: il y a 3400 lots gagnans et seulement 4600 blancs; et comme chaque deux billets, pourvu qu'ils soient pair ou impair, sont garantis de gagner un lot, chose qui n'arrive dans aucune autre Loterie, le Directeur se flatte que la distribution splendide et avantageuse de tirage prochain, qui est de QUARANTE MILLE PIASTRES, recevra une approbation générale.

SEPTIEME CLASSE
De l'Eglise Evangélique Française
Dont le Tirage aura lieu le 11 Avril 1829.

D. MALCOLM—DIRECTEUR.

Système populaire de **PAIR OU NON.**
5400 lots gagnans et seulement 4600 blancs.

Aucun Gros Lot n'ayant été tiré, ils sont conséquemment sujets à sortir dans ce tirage.

Un paquet pourrait gagner tous les gros lots.

PROSPECTUS

1 prix de \$6,000

1 " " " 3,000

1 " " " 2,000

1 " " " 1,800

1 " " " 1,500

1 " " " 1,200

1 " " " 1,000

1 " " " 755

1 " " " 650

1 " " " 525

1 " " " 400

1 " " " 25

1 " " " 10

1 " " " 7

1 " " " 5

1 " " " 3

1 " " " 3

5,400 Lots

4,600 Blancs

10,000 billets à \$4, est \$40,000

Les billets seront vendus au prix du prospectus, pendant les dix premiers jours.

S'adresser au BUREAU DU DIRECTEUR, D. MALCOLM, Rue de Chartres, No. 54, ou au Bureau de la Rose de Fortune, Rue de Chartres, No. 88. N. B. La 8e. et la 9e. classe seront tirées le 6 et le 27 de Mai 1829. 24 mars

CHAPEAUX de Castor supérieurs à tout ceux arrivés précédemment à vendre en gros et en détail par le sousigné. 10 Jan F. DEBERGUE.

EN débarquement du navire *Regulus* de bordant et à vendre par D. G. Borduzat & Co: rue Royale No. 108.

Une pipe vieille eau-de-vie de Cognac, avec importations antérieures.

Gants de peau assortis, pour homme et pour femme.

Bas de soie pour femme bordés à jour Souliers pour femme, en prunelle, à la mode et satin.

Robes de cote paili, lithographées. Cote paili.

Papier français, assorti en divers qualités.

Barriques de vin rouge de divers crus. Huile en panier, vins en caisses, eau-de-vie, fruits à l'eau-de-vie et anisette en panier. 25 nov 1

AVIS.
ATTENDU qu'une pétition m'a été adressée par les héritiers et l'administrateur de la succession de John H. Johnson, demandant que l'obligation souscrite le vingt-troisième jour d'Avril 1815, par ledit John H. Johnson, comme Juge de Paroisse pour l'ancienne Paroisse de Feliciana, conjointement avec Robert Young et F. A. Browder, cautions, fut levée et annulée.

Avis est donné à toutes les personnes que cela peut intéresser, d'avoir à présenter, dans quatre-vingt dix jours à compter de la date de la dernière publication des présentes, au bureau du Secrétaire d'Etat, les raisons pour lesquelles lesdits engagements ne seraient pas annulés et les hypothèques légales qui en résultent ne seraient pas levées et éteintes.

Donné à la Nouvelle-Orléans, sous ma signature et mon sceau, ce troisième jour de Janvier mil huit cent vingt-neuf et dans la cinquante-troisième année de l'Indépendance des États-Unis d'Amérique.

P. DERBIGNY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Par le Gouverneur, GEORGE A. WAGGAMAN,
Secrétaire d'Etat.

AVIS est donné par le présent que le sousigné a été nommé curateur des biens de feu William M. Hays, décédé. En conséquence, toutes les personnes ayant des réclamations contre le dit défunt, ou contre ses biens, sont invitées de se présenter de suite pour le règlement; et toutes celles qui doivent à sa succession sont priées de remplir leurs engagements dans le plus bref délai. JUSTIN WILLIAMS, 14 février 57.

V. ROUMAGE offre à vendre les articles suivants en débarquement des navires Henry Astor et Roxelane, de Bordeaux:

Eau-de-vie en pipes de me. propre (Dapuy) Vin rouge en barriques divers crus, Vinaigre blanc 1ère. qualité, Vin blanc de Graves, haut Sauterne et haut Barsac, en tierçons, Vin blanc en caisses, haut Barsac et haut Sauterne, Do. do. 1ères. Graves par caisses de 241 bouteilles, Chateau-Margaux, St. Julien &c

Do. do. Grues Larose, Leoville, Chateau Lafite par caisses de 12 bouteilles et 241 bouteilles,

Vins conservés, tels que Sardines crues, au beurre et à l'huile, Fraises, Cerises, Fruits à l'eau-de-vie, Saurissons de Lyon, Prunes par 1000 de caisse,

Liqueurs par caisses de 12 bouteilles. Fil à voile par pelottes de 10 à 20 à la liv, Fil à seine par écheyaux, Fil de Rennes blanc, fin, Lignes de pêche, Servures fines de 4, 5, 6, 7 et 8 pouces et autres ferremens.

De plus, en magasin—Vin de Champagne mousseux, 1ère. qualité de 1825, et divers autres articles. 21 nov

La Société qui a existé entre A. L. Oger et Bte. Neuville Durel, sous la raison Oger & Co. est dissoute d'un consentement mutuel, à partir du 5 Janvier dernier. Les personnes à qui il serait dû, sont invitées à présenter leurs comptes dans le plus bref délai à Monsieur A. L. Oger, liquidateur. Nouvelle-Orléans, 18 Février 1829.

A. L. OGER.

NEUVILLE DUREL.

Nota. Ledit sieur Oger contiendra toujours le même genre d'affaires, sous la nouvelle raison. A. OGER & Co. 20 février—3

LIBRAIRE D'OCCEAN.
HISTOIRE Universelle, depuis le commencement du monde jusqu'à l'époque actuelle, cent vingt volumes in 8°, avec Atlas prix \$100.

Œuvres complètes de volttaire, chaque te six volumes prix, \$50.

S'adresser à l'Éditeur de cette feuille 26 fév.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.
E. P. de la farine fraîche étant aujourd'hui de 38 50 le baril, d'après le tarif des boulangers, TRENTE-QUATRE onces de pain pour un œuf.—Nlle-Orléans, 6 Mars 1829.

7 Mars. D. PRIEUR—Maire.

VINAIGRE, HUILE de Bordeaux et Fruits à l'eau-de-vie, à vendre par D. G. BORDUZAT, 108, rue Royale.

TALLOW & WHISKY—